

LYON 6E

Impressionnant incendie dans une villa du parc de la Tête d'Or

Mardi 8 février, aux alentours de 16 heures, la toiture d'une villa qui borde le parc de la Tête d'Or a pris feu. Cinquante pompiers étaient sur place. Mais l'architecture de la bâtisse datant du début du XX^e siècle a rendu les opérations difficiles.

Aux alentours de 16 heures, une épaisse fumée noire s'est répandue dans le ciel d'une partie du 6^e arrondissement. Le toit d'une des villas qui bordent le parc de la Tête d'Or était en feu. Rapidement, en voyant les flammes s'échapper de la toiture, les promeneurs - des dizaines - qui flânaient dans les jardins se sont amassés, téléphone à la main, pour filmer la scène.

Dans la foulée, des véhicules de pompiers ont débarqué et un périmètre de sécurité a été mis en place de chaque côté du bâtiment. Quatre lances ont été mises en action, pendant qu'une équipe pénétrait à l'intérieur de la villa. Au total, 18 véhicules et 50 sapeurs-pompiers ont été mobilisés.

« Regardez, je porte encore mes chaussons »

« Je venais à peine de finir ma visioconférence quand le gardien nous a alertés qu'un incendie était en cours juste au-dessus de nos têtes. On a vite prévenu les voisins et on est tous sortis dans



Au total, 50 pompiers sont intervenus. Photo Progrès/Paul GANASSALI

la précipitation. Regardez, je porte encore mes chaussons aux pieds », raconte la propriétaire de l'appartement en feu, 31 boulevard des Belges.

La villa, un hôtel particulier divisé en plusieurs appartements est voisine du consulat d'Allemagne. « Mais il n'y a aucun risque de propagation, il n'a pas été évacué », indiquent les secours sur place. L'incendie se serait déclaré dans les 140 m² de combles où des travaux de toiture étaient en cours. D'après les occupants de la bâtisse, ce sont les ouvriers qui ont appelé les soldats du feu, mais l'origine du sinistre reste incertaine.

« L'une des personnes qui travaillait sur le chantier a été légèrement incommodée par la fumée, elle a été évacuée en urgence relative », informe le sous-préfet, Jean-Daniel Montet-Jourdan.

Selon Pascal Blache, maire de l'arrondissement, présent sur place : « Les pompiers ne peuvent plus trop arroser car sur d'anciens bâtiments du début du siècle comme celui-ci, on risque l'effondrement. » À l'heure du bouclage, l'incendie était maîtrisé mais toujours pas circonscrit. Et la bataille contre le feu pourrait encore durer des heures.

P.G

LYON 7E

La Guillotière : encore une famille hébergée à l'école Gilbert Dru

Ce lundi, une famille dont les deux filles sont scolarisées à l'école Gilbert Dru à la Guillotière a trouvé refuge au sein de l'établissement, après avoir passé des nuits à l'hôtel. Parents d'élèves et enseignants espèrent qu'une solution sera proposée à ces réfugiés du Monténégro.

C'est devenu une triste habitude à l'école Gilbert Dru où pour la dixième fois durant cette année scolaire, une famille dont les deux enfants sont élèves dans l'établissement dormait dans la rue à Perrache depuis un mois. Dès l'inscription scolaire, le 25 janvier dernier, les parents d'élèves, enseignants et habitants du quartier se sont mobilisés et ont mis à l'abri à l'hôtel pendant une quinzaine de jours les deux petites filles âgées de 6 et 8 ans et leurs parents grâce à l'argent récolté lors d'un énorme goûter solidaire au profit d'une famille dans la même situation quelques semaines plus tôt.

« Un toit, c'est un droit »

« On a informé l'Office Français de l'immigration et de l'intégration (OFII), les élus et la préfecture de leur situation. Face à



Depuis une dizaine d'années, les enseignants et parents d'élèves de l'école Gilbert Dru se mobilisent pour les familles sans toit. Photo Progrès/Stéphanie FERRAND

l'absence de solution proposée les pouvoirs publics, nous avons décidé d'occuper à nouveau l'école à partir du lundi 7 février pour fournir à cette famille la place d'hébergement que lui refuse la préfecture. Pour nous, il ne sera jamais envisageable de laisser un élève, un camarade de classe, un enfant, une famille dormir dehors car un toit c'est un droit », explique Allan Maria, militant de « Jamais sans Toit ».

Et de préciser : « Sur l'école, pour cette année scolaire, nous en sommes déjà à 10 familles

pour lesquelles nous avons dû nous mobiliser. L'établissement a déjà été occupé du 18 au 22 octobre puis du 8 novembre au 7 décembre (32 nuits). Entre les nuitées d'hôtel (facturées 4 000 € au total) et la mise à l'abri dans les locaux scolaires, c'est 11 élèves, leurs 7 frères et sœurs et leurs parents (7 familles) que nous avons hébergés. Pour les 3 autres familles, nos interpellations aux élus et autorités ont permis une prise en charge rapide.

Cela fait à ce jour (du 7 février) un total de 65 nuits où des enfants de l'école auraient dormi dehors si nous n'avions pas pallié les carences de l'État. »

« L'établissement occupé toute la semaine »

Selon Allan Maria, l'établissement scolaire va être occupé toute la semaine dans l'espoir que cela « aura un impact. » L'hébergement d'urgence reste un droit constitutionnel. Il serait temps que l'État donne à toutes ces personnes les moyens de vivre dignement.

Actuellement, le collectif dénombre une vingtaine de familles soit une quarantaine d'enfants à la rue à Lyon et une centaine dans la Métropole.

LYON 7E

Ivre, il frappe un passant à la tête avec une bouteille

Ce Lyonnais se souviendra de ce jeune qui l'a agressé sans raison, en pleine nuit le 27 janvier, dans le 7^e arrondissement. Aurait-il dû accepter quand cet homme au visage rond, surmonté d'une frange, lui a demandé une feuille de cigarette ? Comme ce dernier était ivre, il avait refusé et passé son chemin.

Mais l'individu s'était énervé, l'avait insulté et brandissant une bouteille de vodka vide. Le passant avait tenté de se débattre avant de s'enfuir. Mais l'autre l'avait poursuivi avant de lui asséner un coup de bouteille sur le visage. « Je vais te planter », lui avait-il lancé. Sa victime avait à nouveau pris la fuite jusqu'à ce qu'elle soit sauvée par un passant qui avait alerté la police. L'homme qui habitait le quartier avait été arrêté après avoir été reconnu sur une planche photo par celui qu'il avait agressé. Le Lyonnais s'en était tiré avec une plaie de 3 cm sur l'oreille et 5 jours d'ITT (incapacité totale de travail).

Jugé vendredi en comparution immédiate, Abdel Ensaad a été condamné à 10 mois de prison ferme et 2 mois supplémentaires de révocation d'une précédente peine.

CALUIRE-ET-CUIRE

Aviron : or et bronze aux championnats de France indoor



L'or multiplié par huit pour l'Aviron Club Lyon Caluire. Photo remis par l'Aviron Club Lyon Caluire (ACLCL)

Pour la deuxième année consécutive, les championnats de France d'aviron indoor se sont déroulés à distance et connectés. Huit rameurs de l'Aviron Club Lyon Caluire ont décroché l'or par équipes mixtes en sprint. L'un d'eux ramène le bronze sur 2000 mètres.

Les locaux de l'Aviron Club Lyon Caluire résonnent encore des cris de joie de ses rameurs entendus ce week-end. En effet, 27 de ses compétitrices et compétiteurs ont participé aux championnats de France indoor connectés avec une belle réussite.

Dans une épreuve qui a rassemblé, à distance en raison de la crise sanitaire, 3508 rameuses et rameurs et 222 équipes, deux formations mixtes se sont particulièrement distinguées en allant chercher la médaille d'or sur les courses en relais de 500 m. Quatre juniors, Louise Barrago, Louise Palmer, Baptiste Brandyk Tagliavia et Arthur Duret ainsi que quatre seniors Zoé Santoni, Yann Dupuis, Alexandre Gillery et Vincent Noirot.

« Au-delà de la fierté du club par rapport aux résultats de ses rameurs, nous nous félicitons de mettre en avant, au travers des différen-

tes courses, la pratique de l'aviron mixte », se réjouissent les responsables de l'ACLCL. De nombreuses autres satisfactions sont venues ensoleiller ce week-end interconnecté. Vincent Noirot a décroché le bronze sur 2000 mètres senior, dans une course sur laquelle étaient engagés Mathieu Androdias (1er) et Hugo Boucheron (4e) deux rameurs du club voisin du Cercle Aviron de Lyon, champions olympiques à Tokyo. Des places d'honneur, aussi, comme celles de Marie-Margot Joannes (4e, senior, sprint) et Samuel Arque, vice-champion du monde 2021 (5e, junior) ainsi que des résultats d'ensemble encourageants pour Maxence Tollet, Eliot Lortet, Robin Gautier, Isam Mamouni, Paul Guérinot, Noah Bietrix, Léo Pignot, Thomas Berthoud et Nicolas Sayn.

400 licenciés de 12 à 92 ans

Une belle moisson hivernale pour ce club créé en 1879. L'ACLCL est un des plus anciens clubs d'aviron de France. Il compte actuellement quelque 400 licenciés, de 12 à 92 ans, qui pratiquent la discipline en compétition comme en loisir. Il se classe dans le top 10 des clubs français sur quelque 420 répertoriés.

De notre correspondant, Sylvain PIALOT